



SwissLife

Fondation de Prévoyance Swiss Life Personnel (FPP)

Rapport résumé relatif aux comptes annuels 2022

Avant-propos



Thomas Buess

Président Fondation de Prévoyance
Swiss Life Personnel (FPP)

L'année écoulée a une nouvelle fois été marquée par des événements tragiques et difficiles. Si le coronavirus a fortement limité nos activités en 2020 et 2021, la guerre en Ukraine a jeté son ombre sur la période sous revue. Une situation qui a engendré et cause avant tout beaucoup de souffrances humaines. Mais l'évolution de la guerre a aussi laissé des marques sur les marchés financiers. Les banques centrales ont fait face à la hausse de l'inflation, portée par la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, en relevant les taux. La baisse des cours sur les marchés obligataires s'est accompagnée de chutes de cours parfois massives sur les places boursières. En conséquence, deux des trois principales catégories de placement pour les caisses de pensions ont fait passer le résultat des placements dans la zone rouge avec une performance négative à deux chiffres pour la même année. Les biens immobiliers en détention directe, qui constituent le troisième pilier d'une stratégie de placement typique d'une institution de prévoyance, n'ont que partiellement permis de limiter les dégâts malgré une évolution de valeur toujours satisfaisante.

Dans ce contexte difficile, le portefeuille de la fondation a atteint un résultat des placements relativement bon. Il enregistre une baisse d'environ 6,4%. En revanche, l'indice CS des caisses de pensions a perdu plus de 10%. Outre les biens immobiliers, avec une pondération stratégique de 26%, les placements en infrastructures ont également été utiles. Le changement d'orientation stratégique en vigueur à partir de mars 2022 dans la gestion des placements à revenu fixe a également porté le résultat.

Sans surprise, le résultat négatif des placements s'est traduit par un recul sensible du degré de couverture, qui évolue toujours à un niveau solide toutefois. La réserve pour fluctuations de valeurs, qui était encore entièrement constituée au début de l'exercice, a elle aussi été réduite d'environ 40%.

Dans ce contexte, le conseil de fondation a renoncé à l'adaptation des rentes au 1^{er} janvier 2023. Tout en sachant qu'après une période de plus de douze ans d'inflation quasi inexistante, les bénéficiaires de rentes ont subi pour la première fois en 2022 une forte perte de pouvoir d'achat. La situation financière de la fondation n'a toutefois pas permis d'augmenter les rentes.

Des élections au conseil de fondation ont eu lieu à l'automne, et les membres actuels ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans. La continuité est ainsi assurée au sein de l'organe suprême de la fondation.

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues du conseil de fondation pour les discussions toujours constructives et leur engagement en faveur des meilleures solutions possibles. Mes remerciements vont également aux membres du comité des placements et de la direction.

Chiffres clés

À la fin de l'année, les chiffres clés sont les suivants:

	2022	2021
Total du bilan	2 544,0	2 659,0
Capital de prévoyance des assurés actifs et provisions techniques	1 110,2	1 080,3
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	495,5	478,9
Passifs issus de contrats d'assurance	744,0	783,1
Réserve de fluctuation de valeurs	169,6	280,7
Capital libre de la fondation	0,0	19,4
Rentes, prestations en capital et prestations de sortie	161,2	165,5
Cotisations, prestations d'entrée et rachats	136,4	149,5
Résultat net des placements	- 119,5	111,2

Toutes les données en millions de CHF

Rendement des placements	2022	2021
Rendement global ¹⁾	- 6,32	6,50
Rendement du mandat de gestion de fortune	- 6,42	6,40
Indice UBS de la prévoyance	- 9,63	8,36

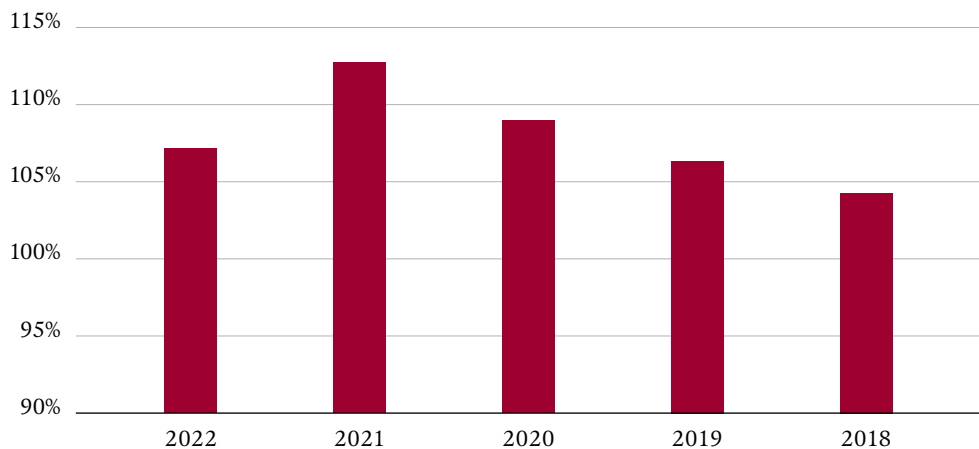
Toutes les données en %

¹⁾ Calcul:

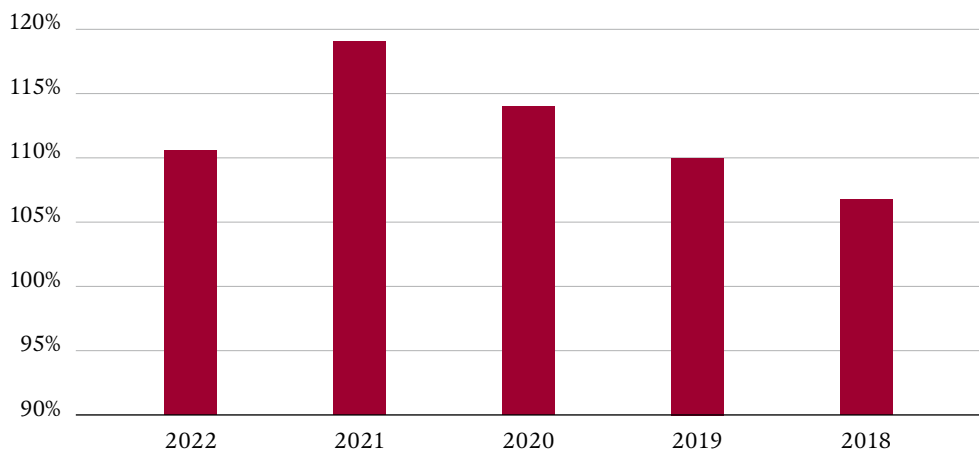
Résultat net du placement de la fortune × 100

Placement de la fortune moyenne (valeur initiale + ½ apports nets de fonds)

Évolution du taux de couverture selon l'OPP 2



Évolution du taux de couverture sans les actifs et passifs issus de contrats d'assurance



Placements

Le conseil de fondation assume la responsabilité de la stratégie de placement et de la gestion de fortune en général. Il définit la stratégie de placement et ses marges techniques et les contrôle régulièrement.

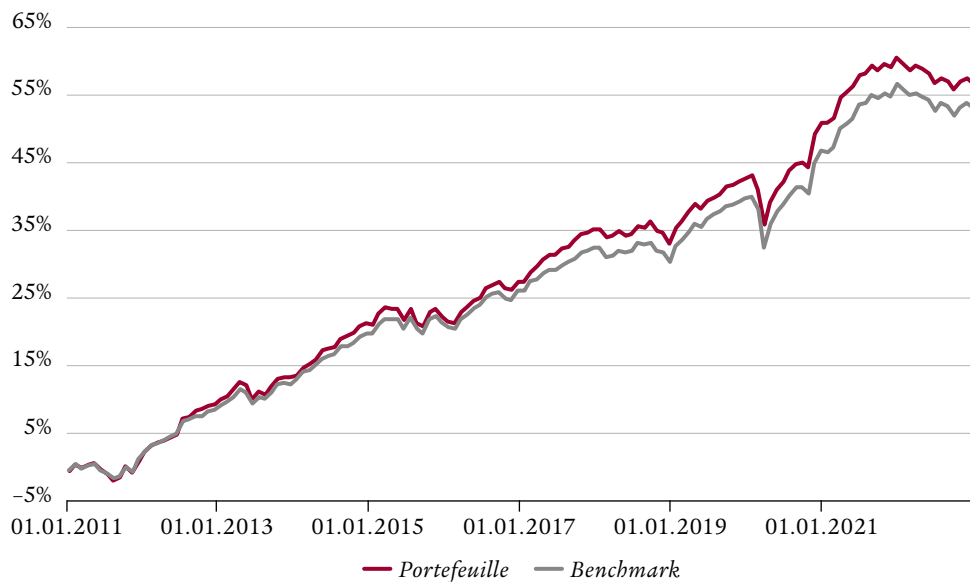
Le comité des placements est l'organe spécifique responsable de la gestion de fortune. Il prépare les décisions concernant les placements à remettre au conseil de fondation lors des réunions trimestrielles.

La fortune est gérée par Swiss Life Asset Management SA au moyen d'un mandat de gestion de fortune. Pour Swiss Life Asset Management SA, investir de manière responsable signifie également intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Composition des placements	31.12.2022	Stratégie	Marge
Liquidités	2,3	0,0	0–30
Créances en CHF	0,6		
Obligations en CHF	1,9	4,0	0–10
Obligations en monnaies étrangères, CHF hedged			
– États	5,8	5,0	0–15
– Entreprises	10,4	10,5	0–20
– High Yield	1,8	2,5	0–5
Hypothèques Suisse	0,7	1,0	0–5
Actions Suisse	15,0	16,5	0–25
Actions étranger	16,4	17,5	0–25
Immobiliers Suisse	23,7	22,0	10–30
Immobiliers étranger	5,5	4,0	0–8
Infrastructure	7,2	7,5	0–15
Placements alternatifs			
– Hedge Funds	4,0		
– Senior Secured Loans	4,7	9,5	0–15
Total	100,0	100,0	

Toutes les données en %

Performance cumulée depuis le début du mandat



Performance pour différentes périodes

	Portefeuille	Benchmark
2022	-6,42	-6,21
2021	6,40	6,70
2020	5,62	4,94
2019	7,11	7,08
2018	-1,55	-1,51
Moyenne sur 3 ans	1,71	1,65
Moyenne sur 5 ans	2,10	2,06
Moyenne depuis le 01.02.2011	3,43	3,21

Toutes les données en %

Assurés actifs

Portefeuille	2022	2021
Assurés actifs	2861	2789
Sociétés affiliées	8	7

Rémunération des capitaux de prévoyance	2023	2022	2021	2020
Taux d'intérêt provisoire	1,00	1,00	1,00	1,00
Taux d'intérêt définitif	-	1,50	4,50	2,00
Taux d'intérêt LPP	1,00	1,00	1,00	1,00

Toutes les données en %



Bénéficiaires de rentes

Portefeuille	2022	2021
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des cotisations (après 01.01.2011)	693	646
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des prestations (avant 01.01.2011)	1 543	1 593
Total bénéficiaires de rentes	2 236	2 239

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des cotisations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté à compter du 1^{er} janvier 2011 sont gérés par les fondations. Ils sont évalués sur la base des données techniques LPP 2015, des tables de génération et d'un taux d'intérêt technique de 1,5%.

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des prestations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté avant le 1^{er} janvier 2011 sont entièrement réassurés dans le cadre du contrat de réassurance conclu auprès de Swiss Life. Les fondations n'assument donc aucun risque pour cette partie (risque d'intérêt et de longévité).

Adaptation des rentes

Conformément à l'art. 36, al. 2 et 3 LPP, les rentes qui ne doivent pas être adaptées obligatoirement à l'évolution des prix sont adaptées à l'évolution des prix dans les limites des possibilités financières de l'institution de prévoyance. Il appartient à l'organe paritaire d'en décider chaque année.

Lors de sa réunion du 25 novembre 2022, le conseil de fondation a décidé de maintenir inchangées les rentes pour l'année 2023, ceci en raison de la situation financière de la fondation.

Conseil de fondation et chargés de fonction

Le conseil de fondation est élu pour un mandat de trois ans. Le mandat actuel court du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, la représentation au sein du conseil de fondation était la suivante:

Représentants des salariés

- Karin Meier, Bubikon (présidente)
- Fabian Geiger, Zurich
- Stefan Hinni, Winkel
- Franz-Toni Schallberger, Stans

Représentants de l'employeur

- Matthias Aellig, Wollerau
- Thomas Buess, Rapperswil-Jona
- Patrick Frost, Zoug
- Markus Leibundgut, Cham

Comité des placements

Composition au 31 décembre 2022:

- Marc Brütsch, Chief Economist
Swiss Life Group (président)
- Stefan Hinni,
membre du conseil de fondation
- Hermann Inglin, CFO
Swiss Life Asset Managers
- Franz-Toni Schallberger,
membre du conseil de fondation

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Aon Schweiz AG, Zurich

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons
Zürich, Zurich (BVS)

Gérance

Swiss Life SA, Zurich,
Service spécialisé HR Prévoyance



*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*

*Swiss Life SA
Service spécialisé HR Prévoyance
Case postale, 8022 Zurich
Vorsorgestiftung@swisslife.ch*